

## **TRANSFERT EFFECTIF DES ACTIONS ADVINI SUR LE MARCHÉ EURONEXT GROWTH PARIS LE 24 FEVRIER 2023**

**À Saint-Félix-de-Lodez, le 22 février 2023 à 8h00** – AdVini (FR0000053043) (la « **Société** ») annonce que le transfert de la cotation de ses actions du marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C) vers le système multilatéral de négociations Euronext Growth Paris sera effectif le 24 février 2023.

La demande d'admission des actions AdVini sur le marché Euronext Growth Paris a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 20 février 2023.

Ce transfert, dont le projet a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires d'AdVini réunie le 16 décembre 2022, va permettre à AdVini d'être cotée sur un marché plus approprié à sa taille et à sa capitalisation boursière, et offrant un cadre réglementaire mieux adapté à son profil et aux besoins actuels.

Il permettra ainsi à la Société de simplifier le fonctionnement de la cotation tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

AdVini continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément aux dispositions du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à AdVini, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, sur les actions de la Société.

Le document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert est accessible sur le site internet de la Société ([www.advini.com](http://www.advini.com)) rubrique « Finance ».

Le code ISIN d'identification des actions AdVini reste inchangé (FR0000053043) et le mnémonique devient ALAVI à compter du 24 février 2023. Par ailleurs, l'action AdVini reste éligible au dispositif PEA-PME.

AdVini est accompagnée par Invest Securities, en tant que Listing Sponsor.

COMMUNIQUE – 22 FEVRIER 2023

---

## **Calendrier définitif :**

- **20 février 2023** : notification par Euronext de la décision d'admission des titres sur Euronext Growth Paris ;
- **22 février 2023** : diffusion d'un avis Euronext annonçant la radiation des actions d'AVINI sur Euronext Paris ;
- **22 février 2023** : diffusion d'un avis Euronext annonçant l'admission des actions d'ADVINI sur Euronext Growth Paris ;
- **22 février 2023** : mise en ligne du document d'information sur le sites internet d'ADVINI et d'Euronext ;
- **23 février 2023** : à l'issue de la séance de bourse, les actions ADVINI seront radiées du marché réglementé d'Euronext à Paris ;
- **24 février 2023** : admission des actions ADVINI aux négociations sur Euronext Growth Paris.

## **A PROPOS D'ADVINI**

Avec 2.074 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommées, avec Ogier et son Clos de L'Oratoire des Papes à Châteauneuf-du-Pape, Antoine Moueix Propriétés avec Château Capet-Guillier à Saint-Emilion et le Château Patache d'Aux en Médoc Cru Bourgeois, le Domaine Laroche à Chablis, la Maison Champy en Côte-de-Beaune, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Gassier avec le Château Gassier et le Château de Roquefeuille en Provence Sainte Victoire, AdVini est l'acteur de référence sur les vins français de terroir.

AdVini est également présent en Afrique du Sud sur près de 250 hectares de vignes à Stellenbosch, avec L'Avenir, propriété oenotouristique, Ken Forrester Vineyards, Le Bonheur Wine Estate, Stellenbosch Vineyards et Kleine Zalze Wines.

Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d'une notoriété en constante progression et d'une reconnaissance qui leur permettent d'être exportées dans 110 pays.

## **Vos contacts pour plus d'informations :**

### **AdVini**

**Antoine LECCIA**, Président du Conseil d'Administration

**Julie DUEDRA**, Directrice Administrative et Financière

julie.duedra@advini.com

Tél. : 04.67.88.80.00